

AUTORISATION DES PARENTS – saison 2019/2020

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Numéro de Portable :

Parents ou représentant légal de :

Nom (de l'enfant) :

Prénom (de l'enfant) :

Du club :

Certifie que lors de la compétition ci-dessous organisé par le CODEP 67 :

....., mon enfant (ou l'enfant dont j'ai la responsabilité), sera (cochez la case) :

accompagné par moi pendant toute la durée de la compétition

autorisé par moi, à être accompagné par un adulte responsable et mandaté par le club, pendant toute la durée de la compétition, dont voici les coordonnées :

Nom :

Prénom :

Numéro de Portable :

Le tout en vertu de l'article 2.14 du Règlement Général des Compétitions de la Fédération Française de Badminton, et que tous les organisateurs de compétitions s'engagent à respecter du simple fait de leur affiliation à la FFBD, ci-dessous :

« Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs. »

En pratique, à l'arrivée du jeune à la salle pour sa compétition, lors du pointage, ce document doit être remis au Juge-Arbitre (ou à une personne désigné par lui).

Date

Signature (parent ou représentant légal)